REVUE DE PRESSE

SUD-OUEST ET CHARENTE LIBRE

DU 23 AVRIL 2016

SUD OUEST

Professeurs : trop d'absences non remplacées

ÉDUCATION Les fédérations de parents d'élèves déplorent la pénurie de professeurs remplaçants. La FCPE recense plus de 20 000 journées de cours « perdues » depuis la rentrée 2015

DOSSIER RÉALISÉ PAR
JULIEN ROUSSET
J.rousset@sudouest.fr

Ce chiffre a été très commenté cette semaine : selon la FCPE, depuis la rentrée dernière, 22 480 journées de classe n'ont pas eu lieu faute de remplaçants, de la maternelle au lycée. La fédération de parents d'élèves s'appuie sur les signalements effectués sur son site Ouyapacours (lire ci-dessous).

« Et c'est loin d'être exhaustif », précise Hervé-Jean Le Niger, vice-président de la fédération, qui organisait jeudi une journée de mobilisation nationale sur le thème « Pour que les enseignants soient remplacés sans délai ! »

1 Combien d'absences non remplacées ?

Les absences de courte durée sont les plus problématiques : 38 % seulement des absences de moins de quinze jours sont remplacées au collège et au lycée, selon les données du ministère de l'Éducation. Les absences de longue durée sont, elles, remplacées dans 97 % des cas, selon la Rue de Grenelle.

Dans l'académie de Bordeaux, dans le premier degré, 83 % des absences sont remplacées, selon le recteur Olivier Dugrip. « En temps normal, nos moyens nous permettent de faire face aux besoins. Mais nous rencontrons des problèmes ponctuels entre janvier et mars, à un moment où le nombre d'arrêts maladie est plus élevé que le reste de l'année. Et, exceptionnellement, il y a cet hiver un plan important de formation des professeurs à la réforme des collèges, qui entre en vigueur en septembre », explique le recteur.

Dans un rapport datant de 2013, la Cour des comptes émet des réserves sur les indicateurs publiés par le ministère, relevant que « les absences de moins de quinze jours ne sont pas prises en compte dans le second degré » ou que « ces moyennes sur l'année scolaire masquent les difficultés saisonnières ».

Les magistrats de la rue Cambon observent que les données officielles « contrastent » avec le ressenti des familles. « On nous oppose des statistiques globales, abstraites. Mais, au jour le jour, les parents en ont assez de se retrouver avec des enfants dispersés dans d'autres classes ou occupés à faire du coloriage… » note Hervé-Jean Le Niger.

« Sur le terrain, c'est un problème dont on nous parle quotidiennement. Et je trouve les parents plutôt conciliants. Je connais des situations où le non-remplacement a pu durer trois semaines », renchérit Valérie Marty, présidente nationale de la PEEP.

2 Les remplacements, comment ça marche ?

Le système est complexe. Il varie selon le degré (école, collège ou lycée), et selon la durée de l'absence.

Dans le premier degré, les remplacements de moins de quinze jours sont assurés par des enseignants titulaires, organisés en secteurs (les zones d'intervention localisée). Ils sont mobilisés dans un rayon de 20 kilomètres au maximum. Pour les remplacements de plus de quinze jours, dans le cas de congés maternité par exemple, le rectorat puise dans des brigades départementales.

Dans les collèges et les lycées, pour les absences de moins de quinze jours, l'administration doit solliciter, en échange de la rémunération d'heures supplémentaires, d'autres professeurs de l'établissement. Mais ces derniers ne sont pas toujours disponibles. Pour les absences de plus longue durée, des titulaires ou des contractuels sont mobilisés.

3 Comment améliorer les choses ?

Premier levier : recruter. Augmenter le nombre de remplaçants. Les fédérations de parents d'élèves et les syndicats d'enseignants le réclament. Le ministère fait valoir que 2 172 postes de remplaçants ont été créés dans le premier degré entre 2013 et 2015, que 80 000 postes d'enseignants avaient été supprimés sous la présidence de Nicolas Sarkozy et que 60 000 postes ont de nouveau été créés depuis 2012. « Ces créations de postes ont été absorbées par la hausse démographique du nombre d'élèves, et par des réformes comme la scolarisation des moins de 3 ans… si bien qu'on est toujours en pénurie de remplaçants », estime Hervé-Jean Le Niger. « Alors que les effectifs des élèves augmentent, nous créons des postes qui vont directement dans les classes. De ce fait, le vivier de remplaçants met du temps à se reconstituer », a récemment admis Najat Vallaud-Belkacem, sur Europe 1.

Cinquante nouveaux postes de remplaçants sont prévus pour la rentrée prochaine dans l'académie de Bordeaux. Cette dernière compte près de 1 200 enseignants remplaçants dans le premier degré, sur 15 000 maîtres d'école.

Seconde piste : fluidifier la gestion des remplacements, souvent jugée trop rigide, trop segmentée en secteurs géographiques. Le ministère réfléchit à recourir, en cas de besoin, aux remplaçants des circonscriptions voisines, en particulier dans des zones urbaines qui ne sont pas trop éloignées les unes des autres.

Les fédérations de parents d'élèves estiment aussi que l'administration devrait « davantage anticiper », en particulier en cas de congés maternité.

Ouyapacours, site des cours perdus

« Ouyapacours » : c'est le nom du site Internet créé par la FCPE, fédération de parents d'élèves, pour recenser, partout en France, les journées de cours non remplacées dans les écoles, les collèges ou les lycées. Cet état des lieux est déclaratif : les parents sont invités à signaler les jours de cours « perdus » en laissant leur mail et en indiquant l'établissement concerné. « Notre objectif, à travers cet outil numérique, est d'avoir un décompte le plus précis possible face à un ministère qui manque parfois de transparence », explique Hervé-Jean Le Niger, vice-président de la Fédération.

Les internautes qui participent à ce recensement ne mentionnent pas le nom du professeur absent. Hervé-Jean Le Niger précise : « Les professeurs ont évidemment le droit d'être malades, absents, ce n'est en aucun cas le sujet du site. Notre problème, c'est le manque de remplaçants. Du reste, il y a moins d'absentéisme dans l'Éducation nationale que ce que disent certaines idées reçues. »

AU SEIN DE LA POLICE AUSSI

Selon une étude publiée en 2013 par la Dares, Direction des statistiques du ministère du Travail, sur la période 2003-2011, au cours d'une semaine moyenne, 3,6 % des salariés français, tous secteurs confondus, ont été absents un ou plusieurs jours pour cause de maladie ou d'accident. Cette proportion est de 3,9 % dans la fonction publique. Mais elle est de 3,2 % dans l'enseignement.

Selon une autre étude, menée par la DGAFP, Direction générale de l'administration, l'absentéisme dans la fonction publique est plus élevé chez les agents des ministères de l'Intérieur (police), de la Justice et du Travail, que dans l'Éducation nationale.

« Il faudrait plus de souplesse et d'anticipation »

INTERVIEW Le médiateur de l'Éducation nationale reçoit 300 saisines chaque année à ce sujet

Claude Bisson-Vaivre, 62 ans, inspecteur général et ancien professeur agrégé d'économie, est, depuis l'an dernier, médiateur de l'Éducation nationale. Il travaille avec une dizaine de personnes à Paris et 49 médiateurs en région. 11 500 saisines annuelles sont traitées : un quart d'entre elles émanent d'enseignants ou de personnels administratifs qui contestent une décision concernant leur carrière, les trois quarts de ces réclamations concernent un désaccord entre les usagers (parents, élèves) et l'Éducation nationale (1).

« Sud Ouest ». Êtes-vous souvent sollicité à propos de pénuries de remplaçants dans les écoles ou les collèges ?

Claude Bisson-Vaivre. Cela représente environ 300 réclamations chaque année. Si l'on s'en tient aux statistiques, le taux de non-remplacement dans le second degré a, sur une dizaine d'années, baissé : il concernait 3,9 % des heures de cours devant être assurées en 2004, il est de 2,9 % actuellement. Mais, dans le ressenti des gens, c'est différent : l'absence non remplacée des enseignants est de moins en moins tolérée.

Comment expliquez-vous que ces absences non remplacées restent nombreuses, au grand dam des fédérations de parents d'élèves ?

Il y a plusieurs raisons. D'abord, un vivier insuffisant, qu'il faut reconstituer. Après plusieurs années de suppressions de postes, 2 172 postes de remplaçants ont été créés depuis 2013 dans le premier degré. Mais, au-delà des effectifs, il faudrait aller vers davantage de bivalence, se détacher de la règle de la discipline unique : faire en sorte que des professeurs puissent, ponctuellement, remplacer leurs collègues dans des disciplines proches de la leur. Je pense aux maths et aux sciences physiques. Ou aux lettres et aux langues. Enfin, dans leurs saisines, les parents déplorent un manque d'anticipation, en particulier dans les cas de congés maternité.

Tous les congés, bien sûr, ne peuvent s'anticiper, il y a des maladies, des accidents de la vie… Mais, pour un congé maternité, le remplacement peut s'organiser, les parents ont du mal à comprendre qu'il y ait parfois une période de flottement, d'interruption des cours.

Les fédérations de parents d'élèves jugent la gestion des ressources humaines trop rigide…

On nous le dit souvent dans les saisines. Il faut introduire de la souplesse. Dans le premier degré, il y a plusieurs catégories de remplaçants, selon les durées d'absence, selon les motifs…

Il y a trop d'étanchéité entre ces catégories. Au niveau géographique aussi, les remplaçants sont affectés dans des zones précises : on pourrait imaginer qu'ils puissent, en cas de besoin, intervenir dans les circonscriptions voisines.

(1) Plus d'informations sur le médiateur de l'Éducation nationale sur http://www.education.gouv.fr

Claude Bisson-Vaivre, médiateur de l'Éducation nationale. PHOTO DR

CHARENTE

Le Département sauve ses aides à la production

La Charente, qui apporte des aides à la production cinématographique et audiovisuelle (en particulier pour l'animation), pourra continuer à le faire. La réponse officielle est venue de François Hollande, adressée à François Bonneau, président du Département. Malgré la loi NOTRe, qui accorde cette compétence à la Région, les Départements (et pas seulement la Charente) pourront continuer à soutenir des productions au titre de l'aide à la culture. La Charente, avec son 1,9 million d'euros consacré pour deux tiers à l'animation, est un gros contributeur. En jeu, le pôle image d'Angoulême en plein essor, qui compte déjà 27 studios de dessins animés et 11 formations ou écoles de l'image.

INDISCRÉTION

Contrôles routiers renforcés

Des contrôles routiers renforcés sanctionneront, tout ce week-end, les comportements irresponsables. Le préfet, Salvador Pérez, sera sur le terrain avec les forces de l'ordre.

Quel nom pour la grande région

Aquitaine ? Aliénor ? Sud Ouest atlantique ? En Charente, c'est à l'abbaye de Saint-Amant-de-Boixe qu'aura lieu, mardi 26 avril à 19 h 30, la réunion publique organisée autour du futur nom de la grande région. Elle compte parmi les 12 rendez-vous orchestrés dans la région jusqu'au 5 mai. Le public est invité à échanger et donner son avis. Le débat est animé par Anne-Marie Cocula, historienne, ancienne présidente de l'Université de Bordeaux 3 et ancienne vice-présidente de la Région Aquitaine, à la demande d'Alain Rousset, président du Conseil régional.

« Essayer de mieux faire »

CHARENTE La semaine de la vaccination du 25 au 30 avril va être l'occasion de sensibiliser les Charentais à ce geste. Témoignage du docteur Agnès Riché, infectiologue

HÉLÈNE RIETSCH
h.rietsch@sudouest.fr

« Couverture vaccinale en progrès. Restons mobilisés. » C'est un des slogans de la 10e Semaine européenne de la vaccination, qui battra son plein du 25 au 30 avril coordonnée par le ministère chargé de la Santé et l'Institut national de la protection et l'éducation pour la santé (Inpes) et pilotée en région par les Agences régionales de santé (ARS). En Charente, comme dans le reste de la France, la couverture vaccinale progresse mais reste insuffisante. État des lieux avec le docteur Agnès Riché, infectiologue, chef de service de médecine interne au centre hospitalier d'Angoulême.

« Sud Ouest ». Faites-vous aussi le constat que les Charentais sont de mauvais élèves en termes de vaccination ? Pourquoi, selon vous ?

Agnès Riché. Globalement ce sont les Français qui sont de mauvais élèves, pas les Charentais en particulier. Il y a beaucoup de raisons à creuser, dont la peur des vaccins. Il y a eu beaucoup d'articles sur la nocivité supposée des vaccins, notamment la sclérose en plaque liée au vaccin contre l'hépatite B, ou l'autisme et le vaccin HPV. Des hypothèses largement réfutées par de très nombreuses études. Ce sont des peurs ancestrales comme la peur du loup.

Êtes-vous souvent confrontée à des maladies qui auraient pu être évitées si les personnes avaient été vaccinées ?

Bien sûr. On entend souvent « ah si on pouvait avoir un vaccin contre le cancer, ce serait magique ». Or, on en a deux. Le vaccin contre l'hépatite B, d'une part, qui permet d'éviter l'hépatite B et le cancer du foie lié. Je vois beaucoup de jeunes Africains qui arrivent avec des cancers du foie, des hépatites B chroniques transmises de la mère à l'enfant. Et d'autre part le vaccin HPV (papillomavirus). C'est vrai il ne couvre pas tous les virus mais il est efficace contre le virus responsable du cancer du col de l'utérus. Il faut qu'il soit administré avant le démarrage de l'activité sexuelle, et les femmes doivent quand même avoir un suivi gynécologique. J'entends souvent dire « alors à quoi ça sert si je peux quand même avoir une inflammation du col de l'utérus ? » Il faut passer beaucoup de temps à expliquer.

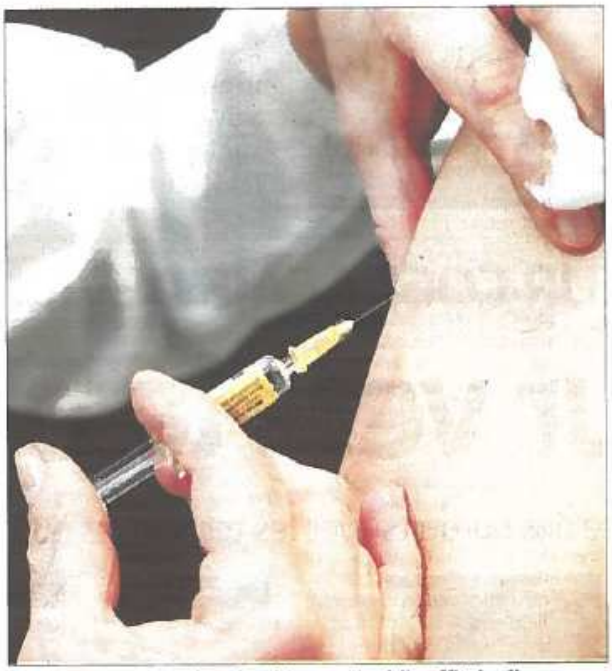

Pour tout savoir sur le calendrier vaccinal, il suffit de cliquer sur le site Internet mesvaccins.net. PHOTO ARCHIVES THIERRY DAVID

Quel est votre objectif avec cette campagne de mobilisation ?

On va essayer de faire mieux avec une stratégie d'information générale de la population et plus spécifique des médecins, notamment les généralistes. Les carnets de vaccinations ont déjà été réactualisés avec des âges de vaccination fixes au lieu des rappels tous les dix ou vingt ans. C'est plus simple.

Quels conseils donnez-vous aux patients ?

Surtout n'hésitez pas à demander aux médecins, qui doivent eux aussi faire de la formation continue. Les stratégies vaccinales évoluent régulièrement dans les pays, selon l'impact sur la santé, les décisions gouvernementales, l'argent qu'on veut y mettre. Il existe aussi un très bon site Internet mesvaccins.net, autant valable pour le quidam que le médecin. Enfin, avec la nouvelle région, le plan d'actions va être étendu au Poitou-Charentes et au Limousin, avec le carnet de vaccination électronique.

Du 25 au 30 avril, mise à disposition de documents d'information (carnets de vaccination notamment), exposition dans le Hall sud au centre hospitalier d'Angoulême. Et sensibilisation des patients et du personnel à l'hôpital de La Rochefoucauld.

EN CHIFFRES

EN PROGRÈS MAIS INSUFFISANT

La couverture vaccinale des Charentais progresse mais « reste insuffisante » pour l'Institut national de la prévention et l'éducation pour la santé.

Pour le DTP (diphtérie, tétanos, poliomyélite), la coqueluche, l'hépatite B et le ROR (Rougeole oreillons rubéole) elle se situe globalement en dessous de la moyenne nationale. À savoir, DTP : 88,1 % en Charente (moyenne nationale 91,1 %) ; coqueluche : 88 % (contre 90,3 %) ; ROR : 69 % (contre 72 %) ; hépatite B : 81 % (contre 81,5 %). Source : bulletins de veille sanitaire (INVS).

Elles ont marqué la région

ÉDITION L'auteur rochelais Gérard Blier évoque dans un livre plus de 200 femmes qui ont marqué le Poitou-Charentes de leur empreinte

FRÉDÉRIC ZABALZA
f.zabalza@sudouest.fr

L'histoire s'écrit presque toujours au masculin. C'est ainsi. Mais il n'est jamais trop tard pour réparer une injustice, comme le prouve « Les Femmes dans l'histoire du Poitou-Charentes » (1), un livre écrit… par un homme, Gérard Blier. L'auteur rochelais a rendu à ces dames la place qui leur appartient dans le patrimoine régional, quel que fût leur rôle. Malgré l'effort d'exhaustivité de l'ouvrage, l'historien a accepté d'extraire pour « Sud Ouest » six personnalités, six destins différents indissociables d'un territoire.

1 Aliénor d'Aquitaine, la fondatrice

Elle n'a pas seulement marqué la région mais tout le monde médiéval. Aliénor d'Aquitaine, trait d'union entre Guyenne et Poitou, est incontournable. « Elle fut deux fois reine au cours de sa vie, de France puis d'Angleterre. Même quand elle était à la cour d'Angleterre, elle s'intéressait davantage à ses domaines en Aquitaine. D'ailleurs, elle séjournait plus souvent à Poitiers qu'à Londres », remarque Gérard Blier.

Aliénor a façonné l'identité de la région, participé à son développement économique. À 77 ans, alors reine mère, elle accompagnait encore son fils Jean, à cheval, de Bordeaux à Loudun, de Saintes à Niort ! « Elle a inspiré les Rôles d'Oléron, un recueil de jugements qui codifiait la pratique du commerce maritime, qui fut longtemps un texte de référence. Elle a aussi contribué à l'essor de La Rochelle, aux dépens de Châtelaillon, en accordant une série de privilèges, des exemptions de taxes, qui ont donné un coup de fouet à l'activité portuaire. Bien sûr, c'était intéressé de sa part, il y avait des échanges commerciaux avec l'Angleterre », souligne l'auteur, qui inclut dans les têtes couronnées Sainte-Radegonde, la reine franque, Isabelle d'Angoulême, « la déchue », Marguerite de Valois, sœur et appui de François-Ier, et Jeanne d'Albret, mère d'Henri IV.

2 Ségolène Royal, la présidente

L'influence des femmes de pouvoir est aussi grande depuis la fin de la monarchie. Gérard Blier dresse ainsi la liste des parlementaires, depuis la « pionnière », Marie-Magdeleine Aymé de la Chevrelière, députée de Melle, députée des Deux-Sèvres en 1958, comme trente ans plus tard Ségolène Royal, présidente du Poitou-Charentes de 2004 à 2014, dont elle a incarné l'image en France et à l'étranger.

Gérard Blier s'efforce, exercice difficile, d'en dresser le portrait de manière objective, « comme le ferait un historien dans cinquante ans ».

Il décrit une « battante », « très ambitieuse, sûre d'elle-même, qui possède une volonté de fer et une considérable capacité de rebond devant l'adversité ». Partisans et détracteurs en conviendront.

3 Hélène Nebout, la libératrice

On se souvient des résistants, il y eut aussi des résistantes. Nombre de femmes ont rejoint les rangs de l'armée des ombres durant les heures terribles de l'Occupation, parfois au prix de leur vie. C'est le cas d'Édith Augustin, née à Chauvigny (Vienne) et exécutée à 49 ans au camp du Struthof avec 107 autres membres du réseau Alliance.

Hélène Nebout, originaire de Saint-Même-les-Carrières, décédée à La Rochelle en 2014, eut plus de chance. « Sous le nom de Chef-Luc, elle participa à la Résistance au sein de plusieurs réseaux. Elle fut nommée lieutenant chez les FFI (Forces françaises de l'intérieur), ce qui était rare pour une femme », relève Gérard Blier.

Hélène Nebout commença par transmettre en zone sud des messages d'officiers anglais, distribuer les journaux clandestins « Libération » et « Combat ». Arrêtée puis relâchée par la Gestapo, elle poursuivit son activité et prit le maquis, créant un groupe opérationnel pour le réseau Libé-Sud. « Chef-Luc » participa ainsi à de nombreux sabotages, échappa à la rafle de Chasseneuil en 1944. Avec les FFI, elle participa à la libération d'Angoulême et, plus tard, à celle de l'île d'Oléron.

Le gisant d'Aliénor d'Aquitaine, celle qui fut deux fois reine. Un destin hors du commun. ARCHIVES DR

4 Madeleine Chapsal, la plume

Des habitantes ont aussi participé au rayonnement culturel du Poitou-Charentes. En particulier dans la littérature. « La floraison des écrivaines », selon Gérard Blier, comprend Madeleine Labruyère, née à Jonzac et pionnière de l'école de Barbezieux, qui a compté Marcelle Tinayre ou Geneviève Fauconnier, de Montlieu-la-Garde.

La région a aussi servi de décor aux romans de Régine Desforges, la Poitevine. Mais nulle n'a été plus ancrée dans son territoire que Madeleine Chapsal, « une très forte personnalité » pour l'historien, qui consacre un chapitre à l'auteure d'« Un été sans histoire » et de « La Maison de Jade », qui participa au lancement de « L'Express », aux côtés de son mari Jean-Jacques Servan-Schreiber.

Membre de l'Académie de Saintonge depuis 1987, elle fait partie du jury des Mouettes, qui remet les prix littéraires du Conseil départemental de la Charente-Maritime.

5 Colette Besson, la « petite fiancée »

De nombreuses Picto-Charentaises ont marqué de leur empreinte le monde du sport. Gérard Blier rappelle les faits d'armes de ces championnes, de la pilote royannaise Simone Louise des Forest, dont la légende dit qu'elle est à l'origine de l'expression « en voiture Simone ! », à la judokate de La Rochefoucauld Marie-Claire Restoux, championne du monde et médaille d'or aux JO d'Atlanta en 1996, en passant par les sœurs poitevine Ewanje-Epée, qui ont porté haut les couleurs de l'athlétisme français.

Gérard Blier n'oublie pas la Rochelaise Isabelle Autissier, une des rares navigatrices qui se sont illustrées dans les courses autour du monde en solitaire. Mention particulière de l'auteur pour Colette Besson. Championne olympique en 1968 à Mexico dans un final à couper le souffle, l'athlète native de Saint-Georges-de-Didonne restera pour toujours la « petite fiancée de la France ».

6 Marie Besnard, la tristement célèbre

Elles ont laissé leur nom dans la mémoire collective, parfois malgré elles, emportées par le vent de l'Histoire ou par un fait divers retentissant. Citons la Poitevine Jeanne Courillaud, « un destin hors normes » à la veille de la Révolution, la princesse aventurière Charlotte de la Trémoille, native de Taillebourg, ou Ozanne Achon, l'une des « Filles de La Rochelle » qui contribuèrent à peupler la Nouvelle-France, futur Canada.

Le livre consacre également six pages à Marie Davaillaud, épouse Besnard, dont la vie a fait couler des fleuves d'encre. Impossible de ne pas revenir sur cette affaire, qui fit de Loudun la ville de la tristement célèbre « empoisonneuse ». « Aujourd'hui les passions se sont un peu apaisées. Mais il a fallu attendre longtemps, tant l'affaire Marie Besnard a fait grand bruit. D'autant que Loudun avait déjà connu l'histoire des possédées (au XVIIe siècle).

Quoi que l'on pense aujourd'hui de Marie Besnard – elle fut soupçonnée d'avoir empoisonné une dizaine de personnes, mais fut acquittée au cours d'un procès-fleuve –, soit elle est l'une des plus grandes criminelles de l'Histoire, soit elle est une innocente, victime d'un long calvaire. »

(1) « Les Femmes dans l'histoire du Poitou-Charentes », de Gérard Blier (Le Croît Vif), 22 euros.

Colette Besson, médaille d'or du 400 mètres aux JO de Mexico en 1968, à l'issue d'un sprint final époustouflant. PHOTO ARCHIVES AFP

La romancière saintaise Madeleine Chapsal. ARCHIVES X. L.

Hélène Nebout, dite « Chef-Luc », ici avec le maquis « Bir-Hacheim » en Charente limousine. ARCHIVES DR

Les jeunes réservistes entrent en piste

ARMÉE 43 jeunes volontaires réservistes ont été formés à la base aérienne pendant les vacances

JONATHAN GUÉRIN
cognac@sudouest.fr

Leurs voix résonnent à l'unisson dans une cour de la base aérienne. « Respect, intégrité, service, excellence. » Telles sont les valeurs des aviateurs, celles que viennent d'adopter 43 jeunes. La BA 709 a organisé hier matin une cérémonie de présentation au drapeau des militaires du rang de la réserve opérationnelle. Un rite de passage signant la fin des dix jours et neuf nuits qu'ils viennent de passer à Châteaubernard. « Ce sont des jeunes entre 17 et 29 ans qui sont appelés à nous aider à la base aérienne », explique le lieutenant-colonel Ciappa.

Le militaire commande le centre d'instruction et encadre donc cette « formation militaire initiale de réservistes » (Fmir). « Le président de la République a annoncé vouloir 1 000 réservistes engagés chaque jour pour la défense du territoire. Ces forces servent évidemment pour Vigipirate, mais à Cognac, cela concerne la défense de la base. On leur confie la surveillance, le filtrage, les patrouilles... Ils sont même armés. »

Pour les 43 futurs réservistes, la formation à la BA 709 a duré dix jours. PHOTO J.G.

Les effectifs augmentent

Une force vive de plus en plus nécessaire sur tout le territoire. François Hollande a annoncé en janvier vouloir passer de 28 000 à 40 000 réservistes dans l'armée. Ces jeunes adultes constituent donc un vivier important pour former cette « garde nationale » qui ne dit pas encore son nom. « Ces jeunes représentent l'avenir », confirme le colonel Étienne Faury. Le commandant de la base estime que « le pays a besoin de faire des efforts dans l'éducation, l'emploi, la solidarité... Ici, on a l'exemple d'une volonté de s'engager dans un parcours citoyen. »

> « Il faut marcher au pas, retenir les techniques de survie et de topographie »

Chaque année, la BA 709 accueille donc pendant les vacances de Pâques des jeunes de 17 à 30 ans appelés à intégrer le service militaire actif ou la réserve. Dix jours très intenses pour intégrer l'essentiel : « C'était un peu dur mais on apprend beaucoup de choses », raconte Énora, une lycéenne cognaçaise de 17 ans. « Il faut marcher au pas, retenir les techniques de survie, de topographie... » Et apprendre à tirer au fusil. « On a eu le droit de manier le Famas », s'enthousiasme Romain. Plutôt que de réviser son bac pendant les vacances, cet élève en terminale à Jean-Monnet a préféré suivre la voie de son grand frère, qui avait déjà effectué la formation il y a trois ans. « Mon objectif, c'est d'être pilote. Alors ça n'est pas du temps perdu. L'an prochain, j'espère intégrer une prépa de math, et pourquoi pas l'école de l'air de Salon-de-Provence. »

D'autres cours en juillet

La plupart des effectifs vient des lycées, car il faut avoir passé sa journée défense et citoyenneté pour postuler. Mais d'autres profils atypiques apparaissent, comme celui de Malcom Léon, un Parisien de 29 ans. « J'entame une thèse sur les drones militaires chinois, détaille l'aîné de la promotion. Comme Cognac accueille des drones, j'espère rester ici dans la réserve opérationnelle en tant qu'officier. »

Pour cela, un module de perfectionnement de vingt jours est programmé en juillet. « On les fera défiler le 14 juillet », prévient le lieutenant-colonel Ciappa. Une fois devenus des aviateurs deuxième classe, ils seront employés en moyenne de 40 à 50 jours par an, pendant les vacances ou les week-ends, et seront rémunérés 54 euros net la journée. « Cette année, nous avons formé 40 personnes pour Cognac, et 9 pour Saintes, conclut leur supérieur. En tant qu'ancien, je trouve que c'est important de transmettre le flambeau. Je suis fier pour eux et loin d'être pessimiste sur cette jeunesse. »

On sentait dans les yeux des familles présentes hier à la cérémonie cette même fierté de voir leurs enfants défiler en uniforme.

Charente Libre

■ En 2015, le Fonds Régional d'Intervention Locale de Poitou-Charentes s'est montré très, très généreux avec les communes ■ Résultat: plus de 31 millions d'euros ont été promis sans être budgétés.

En 2015, Poitou-Charentes n'a pas compté les millions

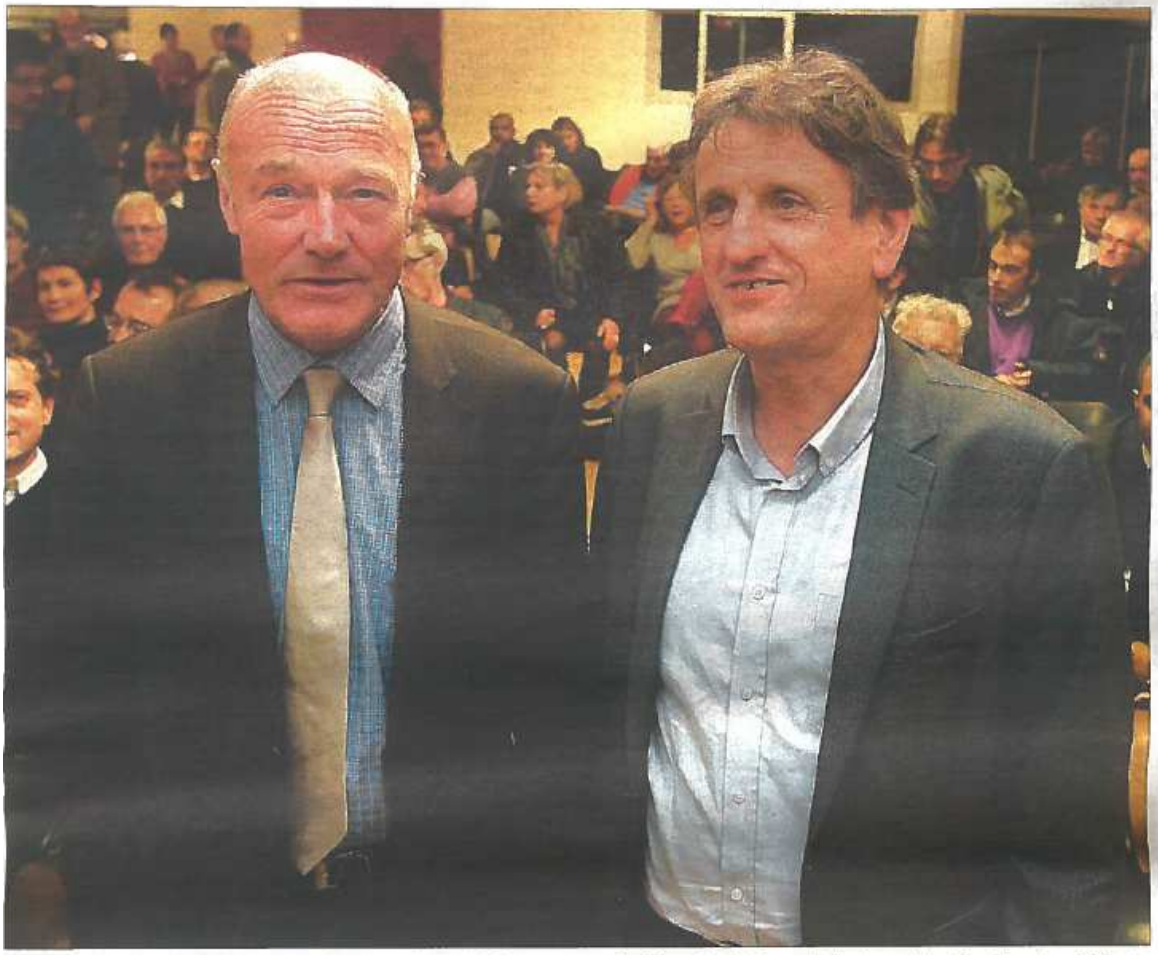

Après les 132 millions d'impayés découverts par Alain Rousset (à gauche), c'est un nouveau volet de la gestion des finances de l'ancienne région Poitou-Charentes, présidée par Jean-François Macaire, qui est mis au jour.

Photo archives Phil Messelet

Ismaël KARROUM
i.karroum@charentelibre.fr

Des millions qui s'abattent sur les communes à la veille des élections. Une tirelire qui s'appelle FRIL - Fonds Régional d'Intervention Locale - sollicitée sans frilosité juste avant la fusion des régions et des subventions accordées... sans financement en face. Quelques mois seulement avant de consolider les comptes avec Limousin et Aquitaine. Un nouveau chapitre de la gestion des finances de l'ex-Poitou-Charentes est en train de s'écrire. Ce n'est pas le moins savoureux, et ce ne sera pas le moins douloureux. Note présentée: 31,5 millions d'euros. Ce fonds est destiné à aider les communes pour tous leurs projets d'aménagements.

Le champ est éclectique: salle des fêtes, aménagement de bourg, travaux dans les mairies... Pour les grandes comme pour les petites communes.

Problème: certaines années, et en particulier les années électorales, Poitou-Charentes disait «oui» un peu trop souvent aux élus pour financer leurs projets. Conséquence: ce poste était largement sous-budgétisé.

Au 31 décembre 2014, selon le compte administratif de la Région, 18 millions d'euros de subventions avaient été affectés sans être couverts par des crédits de paiement. En clair: pour un dispositif sur lequel Poitou-Charentes prévoyait, en moyenne, de dépenser neuf millions par an, il y avait un stock d'engagement de 18 millions. C'est-à-dire 18 millions que la Région avait promis de payer aux communes mais pour lesquels elle n'avait pas encore dégagé de fonds.

Des règles dont l'élu pouvait s'affranchir»

En 2015, le phénomène s'est accéléré. Plutôt que de solder les comptes avant la fusion, il semble que la Région a au contraire creusé le trou du dispositif. «*Par crainte qu'il ne disparaisse avec la fusion*», font savoir les anciens élus. Et ils ont eu très peur, si on en croit les chiffres. Sur l'année, alors que le budget primitif ne prévoyait qu'une enveloppe de neuf millions pour le FRIL, Poitou-Charentes s'est engagé à hauteur de... 20,1 millions! Conséquence immédiate: au 31 décembre 2015, quand Aquitaine a hérité du bébé, il restait 31,5 millions d'euros de promesses à tenir mais non budgétés.

Et les élus des communes pictocharentaises espéraient bien continuer à bénéficier de ce robinet magique: entre le 20 novembre 2015 et le 11 avril, 467 dossiers supplémentaires ont été déposés, représentant un montant total de 13,5 millions. Face à la marée montante, la nouvelle région a décidé de fermer le dispositif.

Du côté de Bordeaux, Alain Rousset et son staff ont clairement l'impression que Poitou-Charentes s'est fait plaisir en se disant que les voisins paieront... plus tard. Ce qui a mis le président de la Région dans une colère noire.

Une note interne des services de la région, que nous avons pu consulter, pointe du doigt deux personnes spécifiquement: Daniel Parizot, directeur financier de Poitou-Charentes, et Yves Debien, maire de Melle, ancien vice-président en charge des finances et fidèle parmi les fidèles de Ségolène Royal. Extrait: «*Le FRIL était directement géré par Daniel Parizot avec une validation politique par Yves Debien.*» Plus embêtant, les enveloppes allouées étaient censées répondre à des critères stricts et transparents. On lit pourtant, dans la note des services: «*Dans la réalité, l'élu* (Yves Debien, ndlr) *avait toute possibilité de s'affranchir de cette modulation.*»

Yves Debien n'est plus élu à la Région. Quant à Daniel Parizot, il fait aujourd'hui l'objet d'une mesure de mise à pied décidée par Alain Rousset.

Subventions en fonction des élections?

À Bordeaux, comme à Poitiers, dans les services, les langues se délient: et les deux pics observés en 2010 et 2015 pour l'enveloppe du FRIL correspondent, selon des salariés de la Région, «*aux cycles électoraux*». Un agent décrypte: «*En 2010, les élections étaient en début d'année. Suffit de promettre avant les élections. Il y a toujours un décalage entre la promesse et l'apparition dans les comptes.*»

Ainsi, de 2009 à 2010, l'enveloppe FRIL passe de 12 à 19 millions d'euros. Et en 2015, année de régionales: 20,5 millions d'euros.

Pour tenir les engagements et solder la note de 31,5 millions, la Région devrait inscrire 20 millions à son budget 2016. Les 11,5 millions restants seront payés en 2017, voire annulés si certains projets sont abandonnés ou hors délais.

Des communes bichonnées, d'autres délaissées

Se pencher dans l'aridité des tableaux des comptes administratifs de l'ex-Poitou-Charentes permet de tomber sur quelques perles. Exemple avec les aides régionales aux communes, dont le récapitulatif était consigné dans une annexe du CA de plusieurs centaines de pages.

On peut ainsi relever que certaines communes ont largement bénéficié des subsides régionaux de 2011 à 2014 (1). Soit elles avaient beaucoup de projets, soit elles connaissaient parfaitement les procédures d'obtention d'une subvention régionale, soit elles étaient bichonnées.

Exemple avec Melle, le fief de Ségolène Royal dirigé par Yves Debien. De 2011 à 2014, la commune du sud Deux-Sèvres (3.800 habitants) a reçu 2,48 millions d'euros d'aides régionales! Soit 654,95 euros par habitant. Une coquette somme, si l'on compare à des communes charentaises de taille similaire. Ruffec, par exemple, a reçu, sur la même période, 379.388 euros, soit 97 euros par habitants, 6,5 fois moins que Melle.

Il y a pire. Exemples avec Cherves et Châteaubernard, deux communes pourtant peu avares de projets dans le Cognaçais. De 2011 à 2014, Châteaubernard (3.666 habitants) n'a reçu que 175.000 euros. Dont 144.000 en 2014. Cherves-Richemont est carrément hors radar régional: 46.000 euros en quatre ans. Cognac, dont le maire est Michel Gourinchas, conseiller régional de la majorité, 141.000 euros, pour la commune, sur les quatre exercices, soit 7,42 euros par habitant.

Segonzac, dirigé par Véronique Marendat, qui siégeait et siège toujours dans l'opposition régionale, est un peu mieux loti: 341.000 euros en quatre ans pour 2.128 habitants. Leader de l'opposition régionale jusqu'aux dernières élections, Henri de Richemont n'a pas eu trop à se plaindre, sur le volet FRIL uniquement: dès le début du mandat, sa commune d'Etagnac a hérité de 100.000 euros au titre du FRIL, versés en deux fois: 20.000 en 2012, 80.000 en 2013.

(1) Le compte administratif 2015 n'est pas encore disponible

Selon une note interne de la Région, Yves Debien avait toute latitude pour s'affranchir des règles de modulation des subventions FRIL accordées aux communes.

Photo archives Majid Bouzzit

SANTÉ

Pesticides: l'épandage restreint dans les vignes en Gironde

Photo Phil Masseiet

La préfecture de la Gironde a pris hier un nouvel arrêté restreignant l'épandage de pesticides dans les vignes, alors que les viticulteurs ont débuté leurs traitements.

Cet arrêté entend ainsi renforcer les mesures applicables aux abords des établissements scolaires prises en juin 2014 et qui avaient été décidées après que des enfants d'une école à Villeneuve-de-Blaye eurent été incommodés par des traitements de viticulteurs jouxtant leur établissement. Outre les écoles, cet arrêté élargit désormais la liste des établissements concernés aux crèches, haltes-garderies, aires de jeux, centres de loisirs et établissements de santé. Il encourage les viticulteurs à la mise en place de dispositifs de protection tels que des haies et le recours à des matériels de pulvérisation limitant la dérive lors du traitement. En cas d'absence de ces mesures de prévention, il interdit aux viticulteurs *«l'application de produits phytopharmaceutiques pendant certaines plages horaires»*: début et fin des activités scolaires et périscolaires ou pendant les récréations.

L'arrêté fixe également à 50 m la distance à respecter pour les épandages à proximité de ces établissements avec la possibilité de réduire la distance de traitement à 2 m, voire à 5 m en fonction du type de pulvérisateur utilisé dans les vignes. Les produits phytopharmaceutiques dits *«à faible risque»* ont cependant été exclus de l'arrêté.

«Avec cet arrêté, on ne peut pas parler de protection. Les haies naturelles ne font pas encore un mètre de haut, les filets de protection c'est de la foutaise», a réagi Marie-Lys Bibeyran, de l'association Info Médoc pesticides.

■ **Rémy Marcotte,**

et toute son équipe des Jardins respectueux de Châteaubernard sont de nouveau sur le pont aujourd'hui samedi, de 10 heures à 15 heures. Après les poules, les poussins et l'inauguration du poulailler à Pâques, l'association qui œuvre à la protection de l'environnement, met cette fois l'accent sur les plantes, les graines et le partage de conseils pour une opération d'échanges en toute convivialité comme de coutume. Le rendez-vous est fixé au potager situé rue de La Trâche. Un pique-nique partagé est prévu à midi. Les personnes intéressées sont conviées à venir avec leur panier (Photo CL).

■ Ce trentenaire charentais prend la relève de Pierre Hitier à la tête de l'élevage d'autruches de Salles-d'Angles ■ Une nouvelle vie pour ce néophyte en agriculture.

Emmanuel Jachna, le bonheur est dans l'autruche

Gilles BIOLLEY
g.biolley@charentelibre.fr

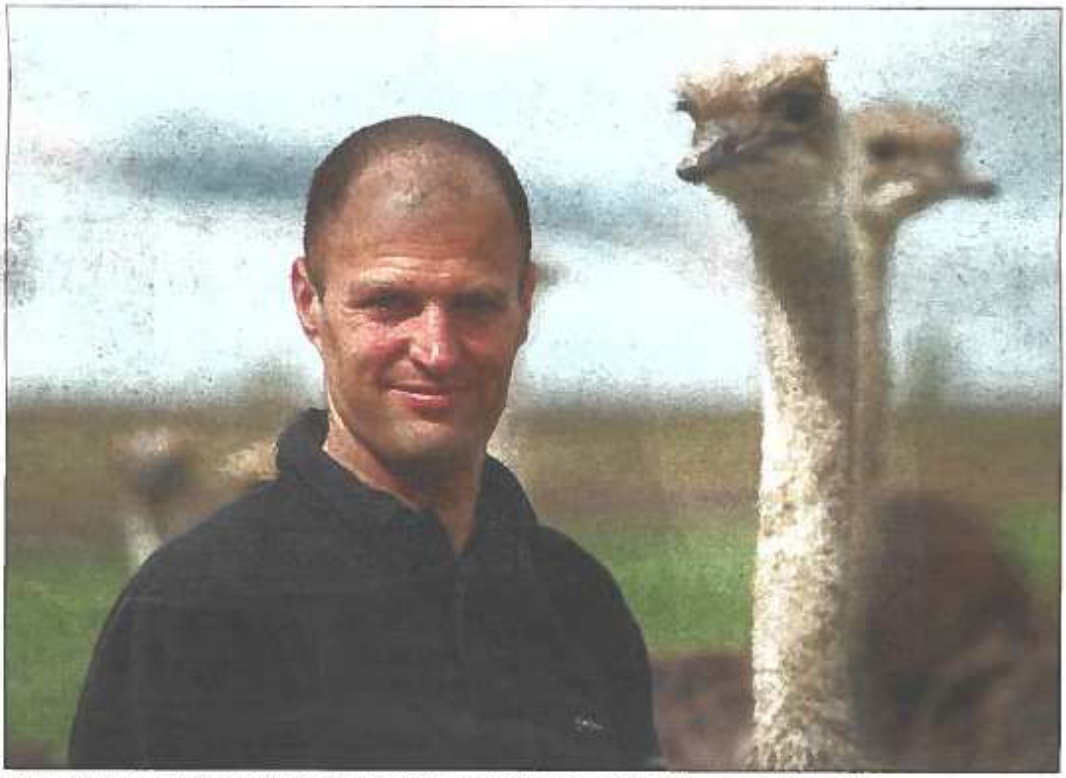

Emmanuel Jachna est à la tête d'un cheptel de 160 bêtes nourries aux granulés de luzerne et à l'herbe. Photos Christophe Barraud

«C'était le moment.» De changer de vie, de se lancer dans une nouvelle aventure professionnelle, loin, très loin *«du métro-boulot-dodo dans lequel je m'étais installé, même si de métro on n'en a pas en Charente»*, rigole Emmanuel Jachna. Et il n'y en aura jamais. Quoique. Qui aurait cru voir un jour un élevage d'autruches y prendre racine, à Salles-d'Angles, au beau milieu des vignes ? C'est là, en Grande-Champagne, à une dizaine de kilomètres de Cognac, que ce Charentais de 37 ans a choisi de changer radicalement de vie. De passer de l'usine à la terre. Il a repris en co-gérance la SARL Autruches Cognac créée en 1999 par Pierre Hitier, ancien conseiller général, créateur des Étapes du cognac, et ex-vétérinaire devenu exploitant agricole.

«C'est officiel depuis le 1er mars pour la reprise d'activité, la vente du fonds agricole est elle en cours», précise Emmanuel Jachna, la mine ravie, le teint de ceux qui travaille au grand air. Le sourire des gens heureux.

«Je le suis. J'avais tellement envie d'autre chose même si j'aimais ce que je faisais autrefois, besoin d'un challenge et de contact humain surtout». Il s'est lancé, avec le soutien de son épouse kinésithérapeute, de la famille, et l'appui de Pierre Hitier, ravi de trouver un successeur motivé pour assurer la pérennité de son activité et passer le relais en douceur.

«Il y a des moments dans la vie où tu sens qu'il faut y aller sinon tu ne bougeras plus. C'était là, j'ai pris le wagon», résume-t-il.

Viandes, œufs, pâtés et cosmétiques

Direction donc l'élevage de ces étranges et étonnants bipèdes, des oiseaux certes, mais incapables de voler. *«Les plus gros au monde, 2,20 m et 150 kg pour les plus costauds, de la belle poule mais pas très fine en revanche»*, s'amuse Emmanuel Jachna, picoré de toutes parts par ses volatiles le temps de la photo. Un nouvel univers à des années lumières de la mise en bouteille qui rythmait depuis dix-sept ans le quotidien de ce père de trois enfants désormais à la tête d'un cheptel de 160 autruches réparties selon leur destin (reproduction ou abattage) dans cinq parcs, sur près de 6 hectares.

Une reconversion totale mais pas le grand saut dans l'inconnu non plus pour lui qui fréquentait depuis longtemps la famille Hitier, ami d'enfance du fils Henri.

«Je connaissais l'élevage depuis toujours, ça me passionnait et me tentait mais je n'avais jamais eu le courage ni la maturité d'en parler à Pierre. Et puis je me suis enfin décidé il y a deux ans».

Des échanges et des marchés effectués ensemble lancent la collaboration. Elle se consolide en 2015, une année durant laquelle l'élève passe en temps réduit côté mise en bouteille pour se consacrer auprès du maître à l'apprentissage de l'élevage et de la commercialisation des produits tirés de ces autruches nourries *«aux granulés de luzerne et à l'herbe»*. La viande en premier lieu qu'il fournit principalement en vente directe, en filet et steaks *«pas de magret ou de blanc, dans l'autruche tout est dans la cuisse, une viande fine et très tendre qui permet des fantaisies en cuisine»*, vante-t-il. Les pâtés, les œufs *«un équivaut à six à huit œufs de poule avec un blanc très présent»*. Mais aussi les coquilles et les plumes pour la décoration, sans oublier les cosmétiques, un produit dérivé issu de la graisse de l'animal qu'il entend développer malgré l'absence de distributeurs.

«J'ai de quoi m'occuper, souligne-t-il, *mais je ne me plains pas. L'élevage d'autruches c'est top, pas une journée n'est identique et c'est multi-activités, un jour les visites, l'élevage, la reproduction qu'on pratique en interne, un autre jour sur les salons et le costard sur le dos à la place de la cote, c'est passionnant»*. Une autre vie, loin du boulot-dodo et de ce métro même s'il est évident qu'il ne passera jamais en Charente quand les autruches y sont bel et bien installées. Pour longtemps encore.

Plus gros oiseau au monde, l'autruche peut mesurer jusqu'à 2,20m et peser 150 kg.

Deux pierres pour plusieurs coups

De mardi à vendredi, L'Avant-Scène de Cognac propose «Deux pierres», de Michel Laubu, une pièce délocalisée à voir en urgence.

La Turakie s'est jumelée avec la Cognaquie lors du dernier Coup de chauffe. Pour celles et ceux qui ont participé à cette drôle d'union, ils savent déjà ce qui les attend avec «Deux Pierres», de Michel Laubu, «ambarrassadeur» de la Turakie, ce pays vertical boudé par les cartes et les atlas: de la poésie et de l'insolite. Cet artiste inclassable qui fabrique des spectacles à la croisée du théâtre de marionnettes et du théâtre gestuel, est de retour à Cognac pour livrer cette pièce lors de quatre représentations. Proposé par L'Avant-Scène «hors les murs», ce spectacle se jouera dès ce mardi 26 avril à la bibliothèque de Cognac, mercredi à La Passerelle, jeudi à la médiathèque de Châteaubernard, puis vendredi à celle de Cherves-Richemont, toutes à 18h30.

Autant d'occasions et aucune excuse pour manquer ce petit bijou d'imagination, de tendresse, fait de ces petits assemblages improbables d'objets dont Michel Laubu a le secret. Des objets de récupération qu'il détourne et bricole pour façonner une galerie de portraits et créer un théâtre d'images. Deux cailloux apparaissent et discutent, une vache ailée s'enfuit dans le ciel... De courtes scènes se suivent, racontent des histoires croisées avec des ustensiles de cuisine déguisés portant leur carte d'identité accrochée par des épingles à linge... C'est non seulement insolite mais magique, venu de Turakie, cette étrange contrée à découvrir sans attendre.

Quand des petits objets de récupération prennent vie, cela donne «Deux Pierres», un grand spectacle de Michel Laubu. Repro CL

«Deux Pierres», de Michel Laubu, Cie Turak théâtre. Tarifs 8 et 5€. Billetterie à l'Avant-Scène contact au 05 45 82 32 78.

MARTELL

Le reboisement du site de Lignères passe la première

La maison Martell a réceptionné jeudi la première tranche des chantiers de reboisement inscrits dans le cadre du plan d'agrandissement de son site de Lignères près de Rouillac, en présence de la direction départementale du territoire (DDT) et de Prom'Haies Poitou-Charentes, l'association missionnée pour l'accompagner dans cette première opération.

Ce sont 11,33 ha répartis en 5 380 mètres linéaires de haies et 5,95 ha de boisement en plein (cette première phase avait entraîné le déboisement de 3 ha), qui ont été remis hier aux responsables de la maison de négoce, laquelle a également travaillé avec l'association d'insertion du Rouillacais «Insert R» dans le cadre de cette première étape.

Cette structure propose un accompagnement et une activité professionnelle aux personnes sans emploi rencontrant des difficultés sociales et professionnelles particulières.

Mis en place en 2015, ce plan d'agrandissement du site prévoit le défrichement total de 14 ha en cinq ans, compensés par le reboisement de 28 ha en trois ans. Les parcelles plantées se situent dans un rayon de 5 km autour du site. La seconde tranche des travaux sera lancée à la fin de l'année.

Les linéaires de haies font l'objet d'un paillage végétal, une technique de protection des plans sans ajout d'engrais et qui limite l'utilisation de désherbants. Repro CL

■ CHÂTEAUBERNARD

Le concours de photos rend son verdict

Christina Evans et Véronique Moulinier, animatrices au pôle éducation, jeunesse, seniors (PEJS) de la ville de Cognac, ont remporté jeudi soir la 5e édition du concours de photos sur le thème «Vive la vie», organisé par la mairie de Châteaubernard. Christina Evans, en congés à Londres, a été couronnée «Coup de cœur 2016 du jury», Véronique Moulinier, «Coup de cœur 2016 du public», était retenue par des obligations professionnelles.

En leur absence, les deux fans de photographie étaient représentées par Éric Paquet, directeur du centre de loisirs cognaçais «La Férie», auquel les prix: un stage de photo pour l'une et un livre de photos pour l'autre, ont été remis.

«Nous avons plus de participants quand le thème retenu est générique et offre un large spectre de sujets d'inspiration», a noté Dominique Petit, 1re adjointe à la mairie, chargée aussi de la culture.

Les animatrices du PEJS cognaçais sont ainsi des habituées du podium de ce concours photo mis en œuvre par la commune voisine, à l'image de Pauline Compagnon, gagnante de l'an dernier. *«Nous avons notre propre atelier photos à l'année à Cognac»*, avance Éric Paquet, comme explication.

Éric Paquet, directeur du centre de loisirs «La Férie» de Cognac, a représenté les deux gagnantes absentes. Photo CL

Marylène Carteron, la directrice de la médiathèque; Bernard Aubert, photographe inspiré par le Maghreb; Liliane Doublet, du comité des fêtes de Châteaubernard; Dominique Petit, adjointe à la mairie et Jean-Pierre Coffin, journaliste à la retraite, siégeaient dans le jury.

Quarante-neuf réservistes présentés au drapeau à la base aérienne

En clôture de leur formation militaire initiale du réserviste (FMIR), quarante-neuf volontaires âgés de 17 ans révolus, issus des lycées de Cognac et Saintes, ont été présentés hier matin au drapeau de la Réserve opérationnelle lors d'une cérémonie présidée par le colonel Faury, commandant la base, en présence des familles réunies sur la place d'Armes (Photo CL).

Les recrues, garçons et filles, ont travaillé sous les ordres du lieutenant-colonel Jean-Luc Ciappa, commandant du centre d'instruction et d'information des réserves de l'armée l'air (Ciiraa) et de ses cadres, qui leur ont appris le maniement des armes et autres rudiments de la vie sous les drapeaux.

«Vous êtes l'incarnation de cet esprit de défense que chacun doit porter en lui. Votre devoir est de parfaire vos compétences professionnelles pour les mettre au service de la France», a déclaré le colonel Faury. Le colonel Ciappa leur a ensuite demandé d'énoncer les valeurs de l'aviateur: *«Respect, intégrité, service, excellence»*, ont répondu en chœur les jeunes réservistes, qui, cet été seront intégrés pendant un mois au sein de services spécifiques sur la base.

«Quarante d'entre eux sont prêts à signer un contrat dans la réserve opérationnelle et trente envisagent déjà sérieusement une carrière dans l'armée» a confié Jean-Luc Ciappa, à l'issue de la cérémonie. Gautier Soulard, 17 ans, en terminale S au lycée Beaulieu de Cognac, a entonné «a capella» le premier couplet de la Marseillaise, repris ensuite par ses camarades.

Ensuite, l'adjudant-chef Morange a reçu la médaille militaire pour faits d'armes à Sarajevo, en Afghanistan, en Libye et au Niger de 1998 à 2014; le caporal-chef Tessier, tireur de précision, a reçu la médaille de la Défense nationale échelon or; le lieutenant-colonel Villeméjane la médaille du service volontaire, échelon bronze.

3 milliards pour requinquer EDF

L'électricien national va recevoir trois milliards d'euros de l'État pour regonfler sa trésorerie au plus mal avec une dette qui dépasse les 37 milliards. Et EDF va se mettre au régime

EDF, confronté à de lourds défis, a annoncé hier une série de mesures choc pour renforcer sa situation financière, dont un projet d'augmentation de capital de 4 milliards d'euros, auquel l'Etat entend participer à hauteur de 3 milliards.

Dans un communiqué publié hier à l'issue d'un conseil d'administration, le groupe détenu à près de 85% par l'Etat a dit vouloir procéder à cette opération de renflouement d'ici la clôture de ses comptes 2016 (c'est-à-dire le début de l'année prochaine), et ce si les conditions sur les marchés financiers le permettent. Sa dette se monte à 37,4 milliards d'euros.

Bercy a annoncé dans la foulée son intention de participer à cette augmentation de capital de l'électricien, pour un montant de 3 milliards d'euros.

> L'Etat réaffirme ainsi sa confiance dans la direction de l'entreprise

Le gouvernement a en outre accepté de recevoir les dividendes d'EDF qui lui seront dus au titre de 2016 et 2017 sous forme d'actions, plutôt qu'en numéraire, ce qui va soulager fortement la trésorerie du groupe. «*L'Etat réaffirme ainsi sa confiance dans la direction de l'entreprise et l'ensemble de ses salariés pour assurer la réussite d'EDF dans le cadre d'un dialogue social de qualité*», ont fait valoir les ministères de l'Economie et des Finances.

EDF va réduire de 2 milliards d'euros les investissements prévus entre 2015 et 2018, et entend céder pour 10 milliards d'euros d'actifs au cours de la période 2015-2020. Photo archives AFP

De son côté, EDF va se mettre encore plus au régime. Il entend désormais diminuer ses charges opérationnelles d'un milliard d'euros en 2019 par rapport à 2015, bien au-delà des 700 millions qu'il visait déjà en 2018.

Le géant de l'électricité va également réduire de 2 milliards d'euros les investissements prévus entre 2015 et 2018, et entend céder pour 10 milliards d'euros d'actifs au cours de la période 2015-2020.

Ces cessions incluront notamment une «*évolution du capital*» de RTE, autrement dit une cession totale ou partielle du gestionnaire du réseau électrique haute tension, actuellement détenu à 100% par EDF, une hypothèse qui était à l'étude depuis des mois.

Bercy a confirmé cette perspective, en indiquant avoir chargé les présidents de RTE et d'EDF de préparer «*d'ici fin juin un schéma d'ouverture du capital de RTE, qui puisse être mis en œuvre d'ici fin 2016*».

Les autres actifs dont EDF prévoit de se séparer consistent en des centrales électriques d'origine thermique (fonctionnant au gaz, au fioul ou au charbon), situées hors de France, et des «*participations minoritaires*», détaille EDF.

Alors que le groupe subit la forte baisse des prix de l'électricité en Europe et doit financer à moyen terme une batterie d'investissements colossaux (55 milliards d'ici 10 ans pour les centrales déjà construites), ces mesures visent à «*lui permettre, face à ces conditions de marché défavorables, de poursuivre son développement stratégique*» d'ici 2030, a indiqué le groupe.

CHANGEMENT CLIMATIQUE

175 pays signent l'accord COP 21

Photo AFP

Au total 175 pays ont signé vendredi au siège des Nations unies à New York l'accord de Paris sur le climat conclu en décembre, a indiqué l'ONU à l'issue de la cérémonie de signature.

Il s'agit d'un nombre record: jamais autant de pays n'avaient signé un accord international en une seule journée. Cet événement coïncidait avec la Journée de la Terre.

Parmi les signataires, 15 pays, pour la plupart des petits Etats insulaires (dont Fidji, la Barbade, Belize, les Maldives, l'Ile Maurice et la Palestine), ont d'ores et déjà ratifié ce texte qui vise à ralentir le réchauffement de la planète.

L'accord n'entrera en vigueur que lorsque 55 pays responsables d'au moins 55% des émissions de gaz à effet de serre, responsables du changement climatique, l'auront ratifié.

Le temps presse. Le mois dernier a été le mois de mars le plus chaud jamais enregistré, selon les météorologues américains. Et ce record de température a été battu pendant onze mois consécutifs, une série inédite en 137 ans de relevés.